



Renseignement suite à une separation

Par **LIZBOU**, le **08/04/2008** à **15:13**

Je suis séparée du pere de mes enfants depuis 2 ans (nous etions en union libre), je suis partie apres un hacement que j ai fais notifié auprès de la police, depuis il occupe la maison que nous avons fait construire (acheter 50/50) ensemble et paie le credit. Je ne peux reprendre un credit pour m acheter un bien du fait que je suis deja engagée dans un autre credit. Je voudrais savoir ce qu il peut y avoir comme consequence lors de la vente de la maison du fait que je ne l occupe plus et que je ne paie plus le credit.

Puis je l obliger a vendre, sachant que nous avons acheté au moment ou l immobilier etait bas et qu il sait qu il ne se relogera pas dans les meme conditions si il quitte la maison.

Par **belette**, le **16/04/2008** à **21:26**

vous avez deux possibilités, soit lui demander un loyer, soit vendre la maison!
aller voir un notaire!

Par **LIZBOU**, le **17/04/2008** à **09:52**

Merci de votre réponse, je vais aller voir un notaire et mettre les choses en ordres.